

Ni avions, ni expulsions Nous ne partirons pas !



La famille Herbin, habitant sur la zone concernée par le projet d'aéroport à 15 km au nord de Nantes, se retrouve aujourd'hui menacée par une procédure d'expulsion. Elleux qui construisent leurs vies ici depuis 15 ans seraient censé.e.s se soumettre de gré ou de force au bon vouloir du parti socialiste et d'AGO*, bien décidés à bétonner 2000 hectares de bocages et à raser des 10aines d'habitations. S'illes se retrouvent dans cette situation, c'est parce qu'ils ont refusé de partir docilement, c'est parce qu'ils ont compris que ce n'est pas que la défense de leur lieu de vie qui est en jeu mais une résistance plus globale, face à la violence de ce projet sur tou.te.s ceux qui n'acceptent pas de se laisser dicter leurs vies.

C'est déjà cette logique de lutte qui fait que cette zone n'est pas encore le désert que les décideurs voudraient voir, et même qu'elle est de plus en plus peuplée.

Jusqu'à présent les procédures d'expulsions ne concernaient que les maisons ou terrains squatté.e.s, et la plupart des habitant.e.s sans droit ni titre se retrouvent d'ores et déjà expulsables (certain.e.s ont eu un délai jusqu'à novembre).

C'est maintenant le tour des locataires, qui vivent déjà depuis plusieurs années sous la menace de se voir demander de partir sous 3 mois (baux précaires) et subissent depuis janvier 2011 les pressions d'AGO pour dégager la zone : ce sont des coups de fil à répétition même à 22 heures, leurs maisons seraient soudainement devenues insalubres, les parents traité.e.s d'irresponsables vis-à-vis de leurs enfants à cause de leur refus de partir, etc. Avec ce procès, c'est une

* Aéroport du Grand Ouest : désigné constructeur concessionnaire pour ce projet, détenu à 85% par Vinci

étape de plus franchie pour cette maison, augmentant la pression du même coup sur la 15aine d'autres dans la même situation.

Pendant ce temps, les procédures d'expropriations continuent, amenant juges et fourgons de gendarmes mobiles tous les mardi sur la zone.

Voilà à quoi ressemble le processus démocratique : tenter de faire avaler leurs projets dévastateurs par des mascarades d'enquêtes publiques où tout est décidé à l'avance, déclarer ces projets d'utilité publique alors qu'ils ne servent que les intérêts de quelques-un.e.s, user de pressions psychologiques et harcèlements en tout genre, puis de procédures juridiques pour vider la zone et, au final, pour les plus récalcitrant.e.s qui n'auraient toujours pas compris qu'il faut savoir laisser la place au progrès, ce seront les coups de matraques et les lacrymos qui viendront leur expliquer.

Il nous appartient de ne pas laisser les intérêts économiques des entreprises privées, la logique de contrôle du territoire par l'état ou le délire de grandeur de la métropole nantaise jouer avec nos vies comme avec des pions sur un grand échiquier.

Parce que ce procès est un enjeu pour l'ensemble de la lutte, soyons nombreuses à montrer notre solidarité et notre détermination !

**Rassemblement le 11 septembre à 14h
devant le tribunal d'instance de Saint Nazaire**

Pour suivre les prochains procès et l'actualité de la lutte :

Comité antirépression issu de la lutte contre l'aéroport :

soutieninculpeesddl.wordpress.com

Site des occupant.e.s de la ZAD : zad.nadir.org

Site d'informations en publication libre : nantes.indymedia.org